

Juin 2020

Chers parents,

L'association des parents d'élèves FCPE du collège vous propose le sac de fournitures scolaires pour la rentrée 2020/2021 **sur réservation et adhésion**. Nous prenons en charge les commandes, la répartition et la distribution des fournitures pour l'année complète **à un tarif très compétitif**.

La composition de ce sac est élaborée en étroite concertation avec l'équipe pédagogique et l'administration de l'établissement. En outre, nous finançons les cahiers d'activités pour les 6èmes et les 3èmes.

Ce privilège de bénéficier d'un matériel adapté à chaque classe, au moindre coût est le fruit du travail des membres de l'association durant de longues années et correspond aux valeurs de gratuité et d'égalité pour tous de la FCPE.

#### Résidents des communes de Penmarc'h, Treffiagat et Le Guilvinec :

**Grâce à nos conventions**, les mairies de Penmarc'h, Treffiagat et Le Guilvinec, nous attribuent une subvention en cours d'année. Ces communes financent le sac pour chaque élève, **sous réserve d'une adhésion par famille à l'association fcpe**. Pour les résidents de ces communes, **le sac est GRATUIT**, reste seulement l'adhésion fcpe à régler.

Coût moyen du sac négocié 58€, financement : 48€ mairie + 10€ APE fcpe du collège.

#### Résidents des communes de Plomeur, Plobannalec-Lesconil et autres communes :

Le coût moyen du sac négocié étant de 58 € et l'APE fcpe du collège participant pour 10€ le prix du sac est de 48€ par élève **si adhésion à la fcpe**.

Le prix du sac est estimé à 75 €, si les achats sont effectués par vous-même dans les commerces.

Nous pouvons délivrer sur demande une facture à transmettre à votre mairie quand celle-ci effectue des remboursements sous certaines conditions de ressources. Renseignez-vous auprès de la Mairie.

| Communes de résidence            | Mairie 48€ + APE collège 10€+ Adhésion fcpe 23€   | Sans adhésion à la fcpe |
|----------------------------------|---------------------------------------------------|-------------------------|
| Penmarc'h, Guilvinec, Treffiagat | 0 (mairie)+ 0 (APE) + 23(adhésion)=<br><b>23€</b> | <b>75€</b>              |
| Plomeur, Plobannalec-Lesconil    | 48 (sac) + 0 (APE) + 23(adhésion)=<br><b>71€</b>  | <b>75€</b>              |

**Une seule adhésion fcpe par famille** pour plusieurs enfants inscrits au collège, école primaire ou lycée publics.

Exemple pour 2 enfants (Le Guilvinec) : adhésion 23€ + 0 + 0 = 23€

Exemple pour 2 enfants (Plomeur) : adhésion 23€ + 48€+48€= 119€

Exemple pour 2 enfants sans adhésion (Plomeur) : 0+75€+75€=150€



Fédération des Conseils de Parents d'Elèves

Conseil local des parents d'élèves du collège Paul Langevin  
Rue Pablo Neruda 29730 Le Guilvinec  
[apecollegeguilvinec@outlook.fr](mailto:apecollegeguilvinec@outlook.fr)

## Bon de réservation des fournitures scolaires Rentrée 2020/2021

La distribution et le règlement se feront le samedi matin précédant la rentrée, le samedi 29 août de 9h00 à 13h00 au collège.

(Règlement par espèces ou par chèque en indiquant au dos le nom et la classe de l'élève)

Nom de l'élève :

Prénom :

Date de naissance :

Commune de résidence :

Niveau classe 2020/2021 :

Classe et école fréquentée en 2019/2020 :

Autres frères et sœurs en école primaire, collège ou lycée publics (une adhésion/famille) :

Option(s) choisie(s) : ☐ Allemand

☐ Espagnol

☐ Latin

☐ Breton

Nom du parent adhérent 1 :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail (EN MAJUSCULE) :

Nom du parent adhérent 2 :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail (EN MAJUSCULE) :

**Pour réserver son sac de fournitures scolaires - veuillez renvoyer ce bon de réservation :**

**Par courrier** à APE fcpe, rue Pablo Neruda 29730 Le Guilvinec

Ou **Par mail** à [apecollegeguilvinec@outlook.fr](mailto:apecollegeguilvinec@outlook.fr) (scan, photo, ou en donnant les informations demandées ci-dessus).

*Signature des parents ou du représentant légal*

**Faire partie de l'association des parents d'élèves :** c'est participer activement à la scolarité de votre enfant et à la vie de l'établissement. L'APE est le lien officiel entre les parents et l'administration (collège, académie, rectorat, collectivités) et demeure un rouage essentiel au bon fonctionnement de l'établissement. Pour les parents désirant participer à la vie du collège (conseils de classe, commissions...), **l'adhésion est nécessaire.**

**Vous souhaitez être candidat :**

☐ au bureau APE fcpe

☐ au conseil d'administration

☐ être délégué au conseil de classe

☐ participer aux activités de l'APE fcpe du collège

*Le bureau APE fcpe collège Paul Langevin*